

Avant-propos

par Frédéric CUVILLIER*

La France dispose d'un extraordinaire potentiel maritime et littoral. Notre surface maritime de 11 millions de kilomètres carrés est la deuxième au monde. Avec 564 ports et 900 000 emplois directs et indirects, l'économie maritime représente chaque année pour notre pays plus de 52 milliards d'euros de chiffre d'affaires. À nous de valoriser cette richesse, en conciliant la protection de l'environnement marin et l'exploitation de ses ressources minérales et halieutiques. La mer peut contribuer de manière décisive au retour de la croissance et au rétablissement de notre compétitivité économique, dont le gouvernement a fait l'un de ses objectifs majeurs.

Nous ne pouvons plus aborder la mer de manière aussi sectorielle que dans le passé. Le gouvernement entend définir la mer comme un tout, un ensemble cohérent qui puisse être source d'emplois et de croissance. L'environnement marin, les énergies marines, la prévention des risques maritimes, la pêche maritime, l'aquaculture, la construction navale, les ports, la sécurité maritime, la protection sociale des marins, la plaisance, le tourisme littoral, la recherche maritime, l'extraction de ressources minérales : tous ces défis sont des défis maritimes.

La mer et les milieux marins ne sont encore connus que de façon très partielle, et les perspectives de valorisation et d'extraction de ressources minérales dans une optique de long terme restent largement à explorer pour de très nombreuses activités. L'extraction de ressources minérales est l'un des cinq axes de la politique maritime, telle que définie par la Commission européenne, dans sa déclaration de Limassol d'octobre dernier, et elle s'intègre dans notre ambition d'une politique intégrée de la mer.

Complémentaire de la recherche, cette ambition doit aider la France à rester l'un des tout premiers pays européens par la qualité de ses travaux et par les infrastructures de recherche qu'elle met à la disposition de la communauté scientifique. Depuis 2010, vingt-sept organismes de recherche se sont regroupés dans l'Alliance nationale de recherche pour l'Environnement, AllEnvi. Une attention

toute particulière est réservée à la mer qui possède un groupe dédié avec environ 3 500 scientifiques, ingénieurs et techniciens, qui se consacrent ainsi aux sciences marines.

L'articulation de la recherche et de l'innovation en sciences marines avec l'enseignement supérieur paraît essentielle. Le développement de la recherche et de l'innovation, avec les trois pôles de compétitivité sur la mer (le pôle Mer Bretagne, le pôle Mer PACA et le pôle Aquimer à Boulogne-sur-Mer) dans la complémentarité maritime et littorale la plus forte, est une nécessité pour créer les emplois de demain. Les Outre-mer ont une importance particulière dans cette démarche, notamment dans le domaine énergétique, avec l'énergie thermique des mers plus particulièrement.

Les « Assises de la mer et du littoral » que j'ai lancées début janvier sont destinées à faire prendre conscience aux Françaises et aux Français, de l'Hexagone et des Outre-mer, des littoraux ou de l'intérieur des terres, de la richesse de la mer et du privilège dont nous disposons.

Ces questions de recherche et d'extraction de ressources minérales seront nécessairement abordées au sein des Conseils maritimes de façade. C'est au niveau territorial que sont perçus les effets d'une politique. Les acteurs locaux ont donc un rôle éminent à jouer dans l'élaboration d'un diagnostic et de propositions pour l'avenir, en particulier dans ces secteurs précis d'activité, composantes essentielles de l'économie maritime que le gouvernement est en train de structurer.

Persuadé que la mer et les ressources marines offriront des perspectives utiles à notre développement économique, je vous souhaite, Mesdames, Messieurs, une excellente lecture de ce numéro de *Responsabilité & Environnement*.

Note

* Ministre délégué aux Transports, à la Mer et à la Pêche.